



Assemblée Générale du 24 avril 2014

Usine électrique de Lavey

Ordre du jour :

1. Ouverture et souhaits de bienvenue

En l'absence du président, le vice-président, Gilles Borel, souhaite la bienvenue aux membres présents (17 personnes), dont Mme Marcelle Monnet-Terrettaz, présidente du Grand Conseil. Il excuse l'absence de 7 personnes, membres du comité ou de l'association qui n'ont pu participer à cette 3^{ème} assemblée générale ordinaire (Pierre Dubuis, Nicolas Kramar, Martine Piguët, Emmanuel Reynard, Denis Reynard, Alexandre Vogel et Bernard Weissbrodt).

Comme il n'y a pas de remarque relative à l'ordre du jour, l'assemblée générale se poursuit.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 17 avril 2013

Le procès-verbal, qui avait été envoyé aux membres avec la convocation, a été approuvé à l'unanimité. Une proposition a été faite d'envoyer le procès-verbal de l'Assemblée générale aux membres, dès l'achèvement de sa rédaction. La proposition est acceptée avec le maintien cependant d'un deuxième envoi accompagnant la convocation.

3. Rapport du président

Etant en déplacement à l'étranger, Emmanuel Reynard remercie notre vice-président Gilles Borel d'avoir accepté de le remplacer, de présider cette séance et donner lecture de son rapport.

Suite aux nominations de l'assemblée générale 2013, notre comité a accueilli deux nouvelles personnes :

- Nicolas Kramar, géologue et nouveau conservateur du Musée de la Nature, qui amènera ses compétences dans le domaine des sciences naturelles ;
- Thomas Antoniotti, ethnologue et conservateur au Musée d'histoire et au Musée du Lötschental, qui nous ouvre à nouveau au domaine de l'ethnologie et de l'anthropologie, une compétence que nous avons malheureusement perdue depuis le décès subit de notre collègue Ellen Wiegandt ; il permettra également de renforcer nos liens en direction du Haut-Valais.

Emmanuel souhaite plein succès à ces deux nouveaux collègues. Il en profite pour remercier Henri Thurre pour l'organisation de l'assemblée générale 2013 et pour sa conférence sur les domaines de la Sarvaz. Il remercie également les autorités communales et la société de développement de Saillon pour l'accueil, l'apéritif et l'agape généreusement offerts aux participants.

Du 9 au 12 septembre 2013, à l'initiative de Mme Marcelle Monnet-Terrettaz, présidente du Grand Conseil et membre de notre association, nous avons participé, avec une dizaine d'autres sociétés scientifiques du Valais, à une semaine de présentation de nos travaux dans les locaux du Grand Conseil, à l'occasion de la session d'automne du Parlement. Cette excellente initiative avait pour objectif de mettre en évidence la richesse et la diversité des travaux scientifiques en Valais. Gageons que les députés du canton auront été sensibles à cette action.

Finalement, le grand moment de l'année 2013 a été le dixième colloque « Mémoires du Rhône », organisé le 6 décembre 2013 à Sion, autour de deux thématiques en lien avec les fleuves : la cartographie et la culture. Il a été rehaussé par la présence de Mme Marcelle Monnet-Terrettaz, présidente du Grand Conseil valaisan, de M. Jacques Cordonier, chef du Service de la culture du canton du Valais et, en fin de journée, de M. Marcel Maurer, président de la Ville de Sion. Cette édition a été marquée par la mise sur pied, en prolongement du colloque scientifique, de diverses expositions sur le Rhône. Avec l'appui du Musée de Bagnes, des Musées cantonaux, de la

Médiathèque Valais et de la librairie La Liseuse, une série d'expositions ont été présentées au public : photographies de grand format à la Place du Scex, exposition de documents à la Médiathèque Valais Sion, exposition de photographies historiques dans les locaux du Grand Conseil et vitrine thématique sur le Rhône. Un moment fort de la manifestation a été la soirée de lectures sur le Rhône organisée dans un carnotset de la vieille ville de Sion. Grâce au talent des deux comédiens, les convives ont apprécié les textes de quelques-unes des plus belles plumes valaisannes et rhodaniennes.

Au final, ce sont plus de 80 personnes qui ont pris part à l'ensemble de la manifestation. Le président tient encore à remercier les membres du comité et les sociétés partenaires pour l'énergie investie dans l'organisation de cet événement. Ses remerciements s'adressent aussi au Service de la culture du canton du Valais, à la Section « Protection contre les Crues du Rhône » et à l'Université de Lausanne pour le co-financement de cette manifestation.

Après dix colloques enchaînés sur un rythme annuel, le comité propose à l'assemblée de passer à un rythme bisannuel. En effet, il n'est pas toujours aisé de solliciter à chaque fois de nouveaux intervenants et il faut aussi laisser du temps aux chercheurs pour présenter des résultats de recherches originaux. L'organisation d'un colloque tous les deux ans permettra de garantir à chaque fois des interventions de qualité. L'assemblée approuve la proposition.

Gilles Borel remercie les membres présents pour leur participation à cette assemblée. Il remercie également M. Jean-Marie Rouiller d'avoir accepté de nous accueillir et de nous guider sur le site de Lavey et celui de Collonges à l'occasion de nos assises.

4. Présentation des comptes 2013-2014

En l'absence du trésorier, Alexandre Vogel, Philippe Curdy présente les comptes à l'assemblée. Les recettes sont de CHF 9'124.75. Elles sont constituées par les cotisations des membres, par les contributions des participants au colloque ainsi que par le soutien du Service de la culture et de la Section protection contre les crues du Rhône.

Les dépenses se montent à CHF 8'124.08. Elles sont exclusivement liées aux frais d'organisation du colloque (accueil matinal, repas, apéritif, frais des conférenciers, etc.).

L'exercice se solde par un gain de CHF 1'000.67

Au 28.02.2014, la fortune de l'association se monte à CHF 7'241.07.

5. Rapport et approbation

Romaine Perraudin-Kalbermatter donne lecture du rapport qu'elle a établi en date du 17.04.2014 avec son collègue vérificateur des comptes, Nicolas Mettan. Ils attestent que les comptes 2013 sont tenus avec exactitude, qu'ils sont conformes aux écritures et ils recommandent par conséquent à l'assemblée d'approuver les comptes.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

6. Budget 2014-2015

Comme il n'y aura pas de colloque en 2014, le budget est réduit par rapport aux années précédentes.

Les recettes sont estimées à CHF 520.00. Elles sont constituées des cotisations des membres et des intérêts bancaires.

Les dépenses, liées aux frais bancaires, aux frais de secrétariat ainsi qu'aux frais du comité et de l'assemblée générale, s'élèvent à CHF 505.00. Un gain de CHF 15.00 est prévu.

L'assemblée accepte le budget à l'unanimité. Le vice-président remercie l'assemblée pour la confiance accordée au trésorier et au comité.

7. Programme 2014-2015

L'année 2014 sera consacrée essentiellement à la préparation d'un deuxième ouvrage sur le Rhône, prévu dans la série « Les Cahiers de Vallesia », comme celui paru en 2009 et désormais épuisé. Ce nouvel ouvrage fera la synthèse d'interventions des cinq derniers colloques et devrait paraître au printemps 2015. Un choix d'articles a déjà été effectué et le comité assurera tant les contacts avec les auteurs que les tâches liées à l'édition.

Le comité transmettra aux membres les informations relatives au colloque sur les cours d'eau que la Murithienne et le Musée de la nature mettent sur pied en novembre 2014.
Les membres sont invités à communiquer au comité les informations qui pourraient intéresser notre association. Elles seront ensuite mises en circulation.

8. Divers et clôture de l'assemblée

La parole n'étant pas demandée dans les divers, le vice-président Gilles Borel clôt l'Assemblée générale 2014 à 18h.

Conférence et visites présentées par M. Jean-Marie Rouiller

A la suite de l'assemblée, M. Jean-Marie Rouiller, ancien chef du Service Développement stratégique des Services Industriels Lausannois, et ancien directeur d'Emosson SA Martigny, a fait une présentation illustrée et documentée de la production d'énergie en Suisse, du projet Lavey++, des prospections géothermiques à Lavey ainsi que de la technologie spécifique aux éoliennes. Les enjeux liés à la construction ou à la rénovation des ouvrages hydroélectriques sont confrontés au cadre législatif - notamment à propos des débits résiduels - , aux prix du marché international ainsi qu'aux capacités de développement des énergies renouvelables.

La conférence s'est prolongée par des visites sur le terrain : l'éolienne de Collonges a ouvert sa porte à nos membres qui ont également parcouru l'imposant barrage au fil de l'eau sur le Rhône. En fin de journée, le comité a servi l'apéritif aux membres présents dans un agréable cadre champêtre, près d'un pavillon du barrage d'Evionnaz/Collonges.

La secrétaire de l'Association « Mémoires du Rhône »
Myriam Evéquoz-Dayen
03.05.2014